



Dispensé de timbrage **CAEN CTC**

# P

**P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Bonne année !

Déposé le 7 janvier 2016

*le 26 janvier*



Nous laissons sans regret cette année 2015 derrière nous. Elle aura commencé le 7 janvier par le massacre de Charlie Hebdo. Elle s'est finie par des attentats d'une telle ampleur que la cohésion sociale du pays est mise à mal. De la progression historique du FN aux Régionales jusqu'au saccage d'un lieu de culte musulman en Corse, les événements s'enchaînent comme autant de coups portés à nos valeurs de tolérance et de progrès. L'affolement de l'ensemble de la classe politique devant ce jihad d'un type nouveau, l'incapacité du pouvoir à dessiner une stratégie à long terme, sa gestion purement émotionnelle des attentats, les arrière-pensées électorales sont profondément inquiétants. C'est dans ce contexte que je dois vous adresser pour la section départementale de la FSU des vœux pour la nouvelle année. Ils seront donc modestes, tant il est difficile de tracer de grandes perspectives optimistes et de se projeter dans un avenir qui paraît de plus en plus incertain. C'est d'abord dans notre quotidien, avec nos proches, sur nos lieux de travail, dans nos classes, qu'il faut faire vivre les grands principes qui nourrissent nos choix professionnels pour le service public et notre engagement syndical.

Mais pas seulement. Face à des politiques qui renoncent à défendre les valeurs qu'ils sont censés incarner, faisant le choix de complaire avec des forces –l'extrême-droite- qu'ils prétendent combattre, nous devons pourtant dépasser notre accablement, redresser la tête et retrouver le chemin des luttes. Effectivement, dans ce contexte, les réponses à apporter face à la barbarie ne sont pas uniquement symboliques et d'ordre constitutionnel, surtout quand elles valident la xénophobie. Au contraire, des réponses concrètes sont à chercher dans un plus grand accès à la culture et dans une politique éducative plus ambitieuse. Cela reviendrait à tourner le dos à la politique menée depuis 2012. Oui, effectivement ! Et si l'année 2016 était une année de remise en question et de résistance ? Changeons ce qui ne marche pas ! Luttons pour un autre possible ! Nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.. ♦ **Jérôme ADELL, secrétaire départemental.**

# Sécurité et état d'urgence

La Fsu 14 a été à l'initiative d'une rencontre entre le préfet du Calvados et les organisations syndicales quant à la sécurité après les attentats et de la mise en place de l'état d'urgence. Au niveau national, la Fsu participe à un groupe de suivi du ministère de l'Éducation nationale au sujet des mesures prises pour assurer la sécurité des élèves et des personnels.

Si l'état d'urgence trouvait sa justification pour permettre une traque incertaine de terroristes encore inconnus et au nombre indéterminé, sa prolongation à trois mois, le maximum qu'autorise la loi, puis la volonté de faire entrer la mesure dans la Constitution est inquiétante. En effet, l'état d'urgence est la suspension du contrôle judiciaire sur les activités policière ou sur la répression des troubles à l'ordre public. Il permet l'interdiction des rassemblements ou manifestations. Il autorise aussi des perquisitions et assignations à résidence administratives. Si les élu-es et les journalistes sont exclu-es du champ d'application de l'état d'urgence, ce n'est pas le cas des militants syndicaux ou associatifs comme on l'a vu pour certain-es écologistes à l'occasion de la Cop21. La liberté d'expression n'est donc pas menacée, mais les activités revendicatives peuvent l'être, et certaines l'ont donc été. La Fsu est signataire du texte ci-dessous à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme.

Nous ne céderons pas !

Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Notre solidarité à leur égard et à l'égard de leurs familles est totale. Ce crime est immense mais c'est en continuant à vivre librement et fraternellement que notre réponse sera à la hauteur.

Nous ne sommes pas naïfs : nous savons que ces actes de terrorisme appellent des réponses à la mesure du danger qu'ils représentent. Comme nous savons que le rôle des forces de l'ordre et de la justice est essentiel pour protéger nos libertés. Mais cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir aux réponses que notre société doit apporter à ces actes et à celles déjà mises en œuvre.

C'est la démocratie qui est mise à mal quand le Parlement est appelé à délibérer d'un jour à l'autre, sous la pression de l'émotion et les assauts de démagogie de responsables politiques qui cultivent la peur.

Après la prorogation de l'état d'urgence et l'extension des pouvoirs de police, d'autres mesures sont encore annoncées par le président de la République.

Il nous paraît essentiel de rappeler que rien ne doit nous faire sortir de l'Etat de droit et nous priver de nos libertés. L'état d'urgence ne peut devenir un état permanent et les conditions de sa mise en œuvre ne sauraient entraver la démocratie sociale, l'exercice de la citoyenneté et le débat public.

Depuis 1986, les lois accordant plus de pouvoirs aux forces de l'ordre, organisant une justice d'exception et restreignant nos libertés, au prétexte de lutter contre le terrorisme, s'empilent. L'adoption d'autres dispositifs législatifs, y compris d'ordre constitutionnel, exige de poser la question de leur efficacité et de l'atteinte supplémentaire aux libertés qu'ils constituent. Avant de modifier la loi et de conférer à l'Etat des pouvoirs accrus, il faut que celui-ci s'interroge sur ce qui n'a

pas permis d'éviter une telle abomination. La réponse des autorités se veut martiale, elle n'est pas une assurance de sécurité et ne garantit en rien le respect de nos libertés.

Vouloir priver de leur nationalité jusqu'aux personnes nées françaises, c'est délivrer une nouvelle fois le message d'une France divisée. Le silence du président de la République, lors de la réunion du Parlement, sur l'indispensable engagement de l'Etat en faveur de l'égalité des droits, de la justice sociale, sur le développement des services publics, contre toutes les discriminations et contre toutes les manifestations de racisme accroît dramatiquement le sentiment d'exclusion que vit toute une partie de notre peuple. Il donne ainsi un peu plus corps à la stigmatisation croissante qui s'exerce mettant en péril notre volonté de vivre ensemble.

Nous voulons que ces dramatiques événements soient, au contraire, l'occasion de construire un autre chemin que celui qui nous est proposé. Un chemin qui refuse de désigner des boucs émissaires et qui refuse que la France soit en guerre contre elle-même. Un chemin qui donne à la paix et à l'égalité des droits toute leur place et qui s'engage en faveur d'une France solidaire, ouverte à l'autre, accueillante, libre et fraternelle.

Pour nos libertés, pour une société où la fraternité a toute sa place, nous ne céderons pas à la peur dans laquelle veulent nous faire vivre ceux et celles qui font de la mort leur raison de vivre. Nous appelons les femmes et les hommes de ce pays à rester solidaires et à lutter contre toute forme de racisme. Nous appelons aussi à la défense des libertés car nous ferons prévaloir en toutes circonstances notre liberté d'information, d'expression, de manifestation et de réunion. Nos organisations construiront, partout en France, ces lieux qui nous permettront de débattre et nous exercerons une vigilance permanente afin que nos droits et libertés soient préservés et que nul ne soit victime de discriminations. ♦

<http://www.nousnecederonspas.org/>



# Congrès départemental Calvados

## 18 et 19 janvier

Salle Pierre Esnault - Mondeville

### Lundi :

10 heures :

Accueil et installation du congrès

10 heures 30 à 12 heures :

Rapports d'activité et financier

12 heures 14 heures : pause déjeuner

14 heures 17 heures : travail en commission sur les thèmes

17 heures à 17 heures 30 :

Présentation des modifications statutaires et votes

Féminisation du règlement intérieur de la FSU 14

À partir de 18 heures : soirée thématique en présence de Françoise DUMONT, présidente de la LDH.

### Mardi :

9 heures à 10 heures 30 :

Débats, amendements et votes du thème 3

10 heures 30 à 12 heures :

Débats, amendements et votes du thème 1

12 heures 14 heures : pause déjeuner

14 heures à 15 heures 30 :

Débats, amendements et votes du thème 4

15 heures 30 à 17 heures :

Débats, amendements et votes du thème 2

17 heures à 17 heures 30 :

Élection du CDFD, désignation de la délégation au Congrès national fédéral, et clôture des travaux.

Pot fraternel avec nos invité-es. ♦

Voici les thèmes avec leurs responsables que vous pouvez contacter d'ores et déjà si vous avez des amendements à apporter au texte d'orientation.

#### Thème 1

Éducation, formation, culture et recherche : relever le défi de la démocratisation

Carole Lizé et Marion Canu

marion.wilfrid@gmail.com

carolelize@wanadoo.fr

#### Thème 2

La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne

Sylvain Besnier et Laurence Guillouard

laurence.guillouard@wanadoo.fr

sylvain.besnier@hotmail.fr

#### Thème 3

Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique

Laurent Adam et Patrick Godefroy

patrick.godefroy1@orange.fr

loladam@hotmail.fr

#### Thème 4

Le syndicalisme,

La FSU,

Le syndicalisme international de la FSU

Catherine Lecointe et Sébastien Béochia

catherine.lecointe@gmail.com

sebastien.beorchia@orange.fr

Pour participer au congrès, adressez un message en laissant votre nom, prénom, téléphone et syndicat à l'adresse suivante: [fsu14@fsu.fr](mailto:fsu14@fsu.fr)

Au moment de votre inscription précisez-nous quel repas vous prenez. Après prise en charge de la FSU le coût de chaque repas est de 5 €.

# Journée d'action

## 26 janvier

### Grèves et manifestations pour un service public de qualité et une nette augmentation du pouvoir d'achat

La Fsu s'associe à la journée d'action de la CGT, FO et SOLIDAIRES de la Fonction publique et appelle à la grève des agents. Si la négociation salariale que nous réclamons depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue... et ce n'est pas la nôtre !

S'ajoutent à cela, la poursuite à une vitesse effrénée et sans réelle négociation, de nombreuses réformes (collèges, territoriales, santé...) qui, si elles sont mises en œuvres, vont avoir de nouveaux et graves impacts négatifs sur le service public rendu aux

citoyens et aggraver encore les conditions de travail des personnels.

**C'est pourquoi, la Fsu 14 appelle à la grève et à une manifestation pour :**

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années et, en particulier, depuis 2010,
- une autre réforme des collèges,
- le développement de l'emploi public statutaire, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin,
- des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public. ♦



Un an après, hommage à Charlie Hebdo, avec ce dessin de Charb, un fidèle compagnon de route de la FSU, qui ne peut laisser indifférent nos collègues de l'éducation.

